

Programmes de vaccination systématique (et de rattrapage) des provinces et des territoires pour les nourrissons et les enfants au Canada

Le calendrier ci-dessous résume les calendriers de vaccination systématique pour les nourrissons et les enfants de toutes les provinces et tous les territoires du Canada. Ces calendriers peuvent changer et c'est pourquoi ce document est mis-à-jour régulièrement en collaboration avec la Coalition canadienne des infirmières et infirmiers pour l'immunisation (CCII) et le Comité canadien sur l'immunisation (CCI). Des renseignements supplémentaires concernant les calendriers de vaccination systématiques de chaque province et territoire sont disponibles sur leur [site internet](#). Il est également conseillé de discuter des différents vaccins recommandés avec un professionnel de la santé.

Le [Guide canadien d'immunisation](#) est une ressource en ligne pour les professionnels de la santé sur les vaccins et l'innocuité de ces derniers en plus de comprendre les [calendriers d'immunisation recommandés](#). De plus amples renseignements sur l'innocuité des vaccins et l'épidémiologie des maladies ainsi que des conseils sur l'immunisation et les vaccins sont disponibles sur le site [Canada.ca](#). (Dernière mise à jour : décembre 2017)

VACCIN		Calendriers de vaccination provinciaux et territoriaux												
Abréviations	Description	CB	AB	SK	MB	ON	QC	NB	NE	IPE	TNL	YN	TNO	NU
DCaT-VPI-Hib	Vaccin contre la Diphtérie , la Coqueluche acellulaire, le Tétanos , le virus de la Polio inactivé et l' Haemophilus influenzae type B	Âge: 18 mois	Âge: 2,4,6,18 mois	Âge: 2,4,6,18 mois	Âge: 2,4,6,18 mois	Âge: 2,4,6,18 mois	Âge: 6 mois	Âge: 2,4,6,18 mois	Âge: 2,4,6,18 mois	Âge: 18 mois	Âge: 2,4,6,18 mois	Âge: 18 mois	Age: 2,4,6,18 mos	Âge: 2,4,6,18 mois
DCaT-HB-VPI-Hib	Vaccin contre la Diphtérie , la Coqueluche acellulaire, le Tétanos , l' Hépatite B , le virus de la Polio inactivé et l' Haemophilus influenzae type B	Âge: 2,4,6 mois					Âge: 2,4,18 mois			Âge: 2,4,6 mois		Âge: 2,4,6 mois		
DCaT-VPI ou dcaT-VPI	Vaccin contre la Diphtérie , la Coqueluche acellulaire, le Tétanos , et le virus de la Polio inactivé ou vaccin contre la diphtérie (dose réduite d'anatoxine), la coqueluche acellulaire (contenu antigénique réduit), le Tétanos et le virus de la Polio inactivé	Âge: 4-6 ans	Âge: 4-6 ans	Âge: 4-6 ans	Âge: 4-6 ans	Âge: 4-6 ans	Âge: 4-6 ans	Âge: 4 ans	Âge: 4-6 ans	Âge: 4-5 ans	Âge: 4-6 ans	Âge: 4-6 ans	Âge: 4-6 ans	Âge: 4-6 ans
dcaT	Vaccin combiné contre la diphtérie (dose réduite d'anatoxine), la coqueluche acellulaire (contenu antigénique réduit) et le Tétanos	9 ^e année	9 ^e année	8 ^e année	Âge: 14-16 ans	Âge: 14-16 ans	3 ^e année du secondaire	7 ^e année	7 ^e année	9 ^e année	9 ^e année	9 ^e année	7 ^e année	6 ^e année
HB	Vaccin contre l'hépatite B	Administré aux nourrissons avec un vaccin combiné à 3 doses (DCaT-HB-VPI-Hib)	(3 doses) 5 ^e année	(2 doses) 6 ^e année	(2 doses) 6 ^e année	(2 doses) 7 ^e année	Administré aux nourrissons avec un vaccin combiné à 3 doses (DCaT-HB-VPI-Hib) Rattrapage (2 doses) (2013/14 à 2022/23) 4 ^e année	Âge: À la naissance, 2,6 mois	(2 doses) 7 ^e année	Administré aux nourrissons avec un vaccin combiné à 3 doses (DCaT-HB-VPI-Hib)	(2 doses) 6 ^e année	Administré aux nourrissons avec un vaccin combiné à 3 doses (DCaT-HB-VPI-Hib)	Âge: À la naissance, 1,6 mois	Âge: À la naissance, 1,9 mois
RRO	Vaccin trivalent contre la rougeole , la rubéole et les oreillons	Âge: 12 mois				Âge: 12 mois	Âge: 12 mois					Âge: 12 mois		Âge: 12,18 mois
Var	Vaccin contre la varicelle	Âge: 12 mois		Rattrapage 2 ^e dose 2015 à 2021 6 ^e année		Âge: 15 mois	Âge: 4-6 ans	Rattrapage 2 ^e dose 2016/17 à 2022/23 9 ^e année				Âge: 12 mois		Âge: 15 mois
RROV	Vaccin multivalent contre la rougeole , la rubéole , les oreillons et la varicelle	2 ^e dose Âge: 4-6 ans	Âge: 12 mois, 4-6 ans	Âge: 12,18 mois	Âge: 12 mois, 4-6 ans	2 ^e dose Âge: 4-6 ans	Âge: 18 mois	Âge: 12,18 mois	Âge: 12 mois, 18 mois-6 ans	Âge: 12,18 mois	Âge: 12,18 mois	2 ^e dose Âge: 4-6 ans	Âge: 12,36 mois	
Men-C-C	Vaccin antiméningococcique conjugué	Âge: 2,12 mois	Âge: 4,12 mois	Âge: 12 mois	Âge: 12 mois, ⁴	Âge: 12 mois	Âge: 12 mois, 3 ^e année du secondaire	Âge: 12 mois	Âge: 12 mois	Âge: 12 mois	Âge: 12 mois	Âge: 2,12 mois	Âge: 2,12 mois	Âge: 12 mois
Men-C-ACYW-135	Vaccin quadrivalent conjugué contre le méningocoque	9 ^e année	9 ^e année	6 ^e année		7 ^e année		9 ^e année	7 ^e année	9 ^e année	4 ^e année	9 ^e année	12 ^e année ^b	Grade 9
Pneu-C-13	Vaccin antipneumococcique conjugué 13 valent	Âge: 2,4,12 mois	Âge: 2,4,12 mois	Âge: 2,4,12 mois	Âge: 2,4,12 mois	Âge: 2,4,12 mois	Âge: 2,4,12 mois	Âge: 2,4,12 mois	Âge: 2,4,12 mois	Âge: 2,4,6 si à risque, 12 mois	Âge: 2,4,6 si à risque 12 mois	Âge: 2,4,12 mois	Âge: 2,4,6,18 mois	Âge: 2,4,6,18 mois
Inf	Vaccin contre l' influenza	Âge: 6-59 mois	Âge: 6+ mois	Âge: 6+ mois	Âge: 6+ mois	Âge: 6+ mois	Âge: 6-23 mois	Âge: 6 mois-18 ans	Âge: 6+ mois	Âge: 6+ mois	Âge: 6+ mois	Âge: 6+ mois	Âge: 6+ mois	Âge: 6+ mois
Rota	Vaccin antirotavirus	Âge: 2,4 mois	Âge: 2,4 mois	Âge: 2,4 mois	Âge: 2,4 mois	Âge: 2,4 mois	Âge: 2,4 mois	Âge: 2,4 mois		Âge: 2,4 mois	Âge: 2,4 mois	Âge: 2,4 mois	Âge: 2,4 mois	
VPH	Vaccin contre les infections du virus du papillome humain	(2 doses) 6 ^e année ¹	(3 doses) 5 ^e année ¹ Rattrapage (3 doses) 2014 à 2018 9 ^e année ²	(2 doses) 6 ^e année ¹	(2 doses) 6 ^e année ¹ Rattrapage (2 doses) 8 ^e , 9 ^e année ³	(2 doses) 7 ^e année ¹ Rattrapage (2 doses) 2016-2017 8 ^e année ²	(2 doses) 4 ^e année ¹	(2 doses) 7 ^e année ¹	(2 doses) 7 ^e année ¹	(2 doses) 6 ^e année ¹	(2 doses) 6 ^e année ¹	(2 doses) 6 ^e année ¹	(9-14 ans : 2 doses 15 ans+ : 3 doses) 4 ^e - 6 ^e année ¹	(2 doses) 6 ^e année ²

LÉGENDE

Abbréviati note de bas de page	Définition	Abbréviati note de bas de page	Définition	
a	Le CCNI recommande soit le vaccin DCaT-VPI ou dcaT-VPI pour la dose de rappel des enfants de 4-6 ans.	1	Filles et garçons	Le vaccin n'est pas financé par les fonds publics dans cette province ou ce territoire.
		2	Filles seulement	
b	Si l'enfant poursuit ses études postsecondaires à l'extérieur du territoire.	3	Garçons seulement	<p><u>Un programme spécifique de rattrapage est en cours.</u> Un programme de rattrapage est défini comme une mesure temporaire afin de mettre en œuvre un nouveau programme de vaccination pour un certain groupe d'âge (p. ex. une dose supplémentaire d'un vaccin est recommandée et un programme ciblé est mis en place). Il peut également être utilisé lorsqu'un vaccin est ajouté à un plus jeune âge (p. ex. durant la petite enfance). Ainsi, le programme existant continue jusqu'à ce que la première cohorte de nourrissons « rattrape » le groupe d'âge vacciné actuellement (p. ex. le vaccin contre l'hépatite B est ajouté au programme pour les nourrissons, mais la vaccination en milieu scolaire pour ce vaccin continue jusqu'à ce que ces nourrissons atteignent l'âge ciblé). Ceci étant dit, les provinces et territoires peuvent offrir au niveau individuel des vaccins de rattrapage sans qu'un programme spécifique ne soit mis en place.</p>
		4	Dès septembre 2019, le programme de vaccination scolaire contre le méningocoque du Manitoba sera offert à un niveau plus avancé. Aucun enfant ne ratera l'occasion de se faire vacciner	

